



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 décembre 2017

Vigilance de niveau Orange pour vents violents

Point de situation à 8h00

Le département de la Vendée connaît actuellement un épisode de tempête.

Météo France a placé le département en vigilance ORANGE pour un phénomène de vents violents, susceptible d'affecter les activités humaines et économiques de la Vendée. En conséquence, Benoît BROCARD, préfet de la Vendée a activé le centre opérationnel départemental en préfecture, afin de suivre l'évolution avec l'ensemble de services de l'État.

Une pointe à 137 km/h a été enregistrée à l'île d'Yeu. Sur le département, les valeurs sont comprises entre 110 et 120 km/h, entraînant la fermeture du pont de Noirmoutier. Actuellement la pointe la plus forte est enregistrée à 125 km/h à Luçon.

Il n'y a pas de risque de submersion en raison d'un coefficient de marée très faible et de l'horaire des marées.

40 000 foyers connaissent actuellement des difficultés d'approvisionnement en électricité dans les secteurs de Luçon et du sud de La Roche-sur-Yon. L'alimentation en eau potable est également perturbée suite à l'arrêt temporaire de certaines usines de traitement en eau potable.

En raison de nombreuses chutes d'arbres et autres objets, certains axes routiers sont coupés, entre Aizenay et La Roche-sur-Yon, autour de St-Gilles-Croix-de-Vie. La situation étant évolutive, d'autres axes routiers pourraient être coupés.

Le service de transports scolaires est également suspendu toute la matinée dans l'ensemble du département.

Les services de secours ont procédé à 304 interventions pour des chutes d'arbre et des dégagements de la voie publique.

A ce stade, aucune victime n'est heureusement à déplorer.

L'épisode de vent très violent se déplace progressivement vers le nord-est. Cependant des rafales de vent pourraient encore atteindre 120 km/h dans l'intérieur des terres jusqu'en milieu de matinée,

En conséquence, le préfet de la Vendée appelle chacun à la plus grande prudence et invite les usagers de la route à reporter leur déplacement, à titre professionnel ou privé, durant toute la matinée.

Retrouvez les consignes sur le site de la préfecture : www.vendee.gouv.fr et suivez l'évolution de la situation sur @PrefetVendée

